

CARBONE LORRAINE

Partenaire de l'Innovation



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2008

Paris, 12 décembre 2008

L'Assemblée Générale de Carbone Lorraine s'est tenue le 12 décembre en présence du Conseil d'Administration.

Dans leur présentation du plan « Expansion 2011 », Claude Coccozza, Président Directeur Général, Ernest Totino, Directeur Général Délégué et Jean-Claude Suquet, Directeur Administratif et Financier ont souligné les points suivants :

■ **Confirmation des objectifs 2008** : l'efficacité énergétique, l'Asie, l'innovation et les acquisitions, permettront à Carbone Lorraine d'afficher comme prévu de bonnes performances en 2008. Le Groupe doit ainsi atteindre son objectif de croissance des ventes d'au moins 8% à périmètre et changes constants ainsi que son objectif annoncé de croissance à deux chiffres du résultat opérationnel courant.

■ **Plan « Expansion 2011 »** : Combinée à une prise de conscience des enjeux environnementaux, la montée en puissance des besoins énergétiques conduit à une croissance forte et irréversible des énergies renouvelables. Ceci crée pour Carbone Lorraine une opportunité historique. Le Groupe prévoit pour la mettre en œuvre de porter son programme d'investissements modulaire à 420M€ afin d'augmenter ses capacités de production destinées à l'industrie solaire et à l'éolien.

Sur la base des informations financières et économiques dont elle dispose, la société maintient ses objectifs du plan « Expansion 2011 » qui vise un chiffre d'affaires de 1,1 Milliards d'€, et un ROCE de 18%.

■ **Financement** : Carbone Lorraine dispose de trois sources de financement : la trésorerie générée par ses activités, les lignes de crédits renégociées cette année qui portent sur plus de 420M US\$ ainsi qu'un **Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'options (PACEO)** qui a été approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le PACEO est un contrat de financement en fonds propres d'un montant maximal de 75 millions d'euros et qui se matérialise par l'émission de 2 500 000 bons d'émission d'actions (BEA) réservée à la Société Générale. Les modalités précises du PACEO sont reprises dans une note d'opération qui est disponible sur le site internet de la société et sur le site de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro de visa n°08-271 (www.amf-France.org).

Les BEA seront souscrits au plus tard le 17 décembre 2008 par la Société Générale. Ils pourront ensuite être exercés, uniquement sur demande de Carbone Lorraine, pendant deux ans par tranches d'un nombre maximal de 400 000 actions. Le nombre total d'actions éventuellement émises à la fin des deux ans ne dépassera pas 2,5 millions, soit 17,5% du capital avant émission. Pour chaque tranche, le prix d'émission sera fonction du cours de l'action du moment diminué d'une décote maximale de 10%. Cette décote s'analyse comme une prime de risque pour la Société Générale qui s'est engagée à souscrire puis revendre chaque fois tout ou partie des actions en dépit d'une éventuelle forte volatilité des marchés financiers. La Société Générale, garant de l'opération, intervient en tant qu'intermédiaire financier et n'a pas vocation à rester au capital de la Société.

COMMUNIQUÉ

L'Assemblée a procédé au vote et a adopté à large majorité l'ensemble des résolutions présentées. Au delà du projet PACEO, les résolutions adoptées par l'Assemblée Générale reposaient sur deux axes :

■ **La motivation des managers et du personnel** : Cette motivation va être un élément fondamental pour la réussite du plan « Expansion 2011 » et ceci d'autant plus si la conjoncture se dégrade comme on nous l'annonce. Dans cet esprit, L'Assemblée Générale a autorisé des attributions d'options et d'actions de performance, ainsi qu'une augmentation de capital réservée aux salariés d'un peu moins de 1% du capital. Ces mesures sont conformes aux récentes recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, que le Conseil a décidé d'appliquer dès le 17 octobre.

■ **Des mesures de gouvernement d'entreprise** : réduction de la durée de mandat des administrateurs à 4 ans ; approbation de la convention passée avec le Directeur Général Délégué ainsi que la nomination de 3 nouveaux administrateurs, Messieurs Marc Speeckaert de la société Sofina, Dominique Gaillard et Yann Chareton de la société AXA Private Equity.

Sofina détient environ 6% du capital et AXA Private Equity environ 17%.

Lors de l'Assemblée Générale de ce jour, un représentant d' AXA Private Equity a précisé que trois dispositions figurant dans l'accord annoncé le 10 juillet 2008 entre AXA Private Equity et Carbone Lorraine sont devenues caduques. Ces dispositions sont relatives :

- au plafonnement de la participation de AXA Private Equity
- à l'auto-limitation des droits de vote de AXA Private Equity
- à l'inaliénabilité des titres acquis par AXA Private Equity

AXA Private Equity et Carbone Lorraine rappellent que l'accord prévoit la caducité de plein droit des dispositions ci-dessus, notamment lorsque la moyenne pondérée par les volumes du cours des actions de Carbone Lorraine, sur une période de 20 jours de négociation consécutifs, est inférieure de plus de 25% au coût moyen pondéré d'acquisition de la participation d'AXA Capital Fund dans Carbone Lorraine, ce qui est maintenant le cas.

Les autres dispositions de l'accord, notamment en matière de gouvernance et de cession ordonnée de titres demeurent pleinement en vigueur.

AXA Private Equity a renouvelé au cours de l'Assemblée son souhait d'accompagner le Groupe sur le long terme, afin de soutenir la stratégie et la croissance de Carbone Lorraine. Cette démarche a reçu un franc soutien de l'Assemblée Générale puisque la nomination de Dominique Gaillard et de Yann Chareton au conseil d'administration a été approuvée à une très large majorité.

COMMUNIQUÉ

A propos de Carbone Lorraine

Leader mondial des solutions en graphite et des composants électriques, Carbone Lorraine est spécialisé dans la mise en œuvre de matériaux de haute technologie dans des environnements industriels exigeants et dans le développement de systèmes essentiels au bon fonctionnement du moteur et à la protection des équipements électriques. Avec plus de 85 % de ses ventes réalisées à l'international, le Groupe occupe des positions de leadership dans tous ses métiers.

- Systèmes et Matériaux Avancés :
- N°1 mondial en équipements anticorrosion en graphite
 - N°2 mondial en applications haute température du graphite isostatique
- Applications Electriques :
- N°1 mondial en balais pour moteurs électriques
- Protection Electrique :
- N°1 mondial en fusibles pour semi-conducteurs de puissance
 - N°2 mondial en fusibles industriels

Le Groupe est coté au Premier Marché de la Bourse de Paris et fait partie des indices CAC Mid100, SBF120 et Next 150.

*Retrouvez Carbone Lorraine sur Bloomberg: **CRL FP** et sur Reuters : **CBLP.PA***



Visitez notre site Internet www.carbonelorraine.com

Contact Investisseurs & Analystes

Sébastien Desarbres
Direction des Relations Investisseurs

Tél.: +33 (0)1 46 91 54 49
dri@carbonelorraine.com

Contact Presse

Publicis Consultants
Vilizara Lazarova

Tél.: +33 (0)1 44 43 74 81
vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr

COMMUNIQUÉ